



Vendredi 17 juin 2016,

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES SAGES D'ECHENOZ LA MELINE

La 4^{ème} réunion du conseil des sages d'Echenoz la Méline s'est tenue le vendredi 17 juin 2016 à la mairie à 10 h 00.

Etaient présents :

Représentants de la municipalité :

<i>Élus présents</i>		<i>Élus excusés</i>	
<i>Serge VIEILLE</i>	<i>Maire</i>	<i>Anne GREGET</i>	<i>1^{ère} adjointe en charge des finances</i>
<i>Jean-Michel ADREY</i>	<i>2^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme, de la sécurité et de l'environnement</i>	<i>Evelyne VERNIER</i>	<i>6^{ème} adjointe en charge des animations et communication interne</i>
<i>Bruno LIEGEON</i>	<i>Conseiller municipal en charge du suivi du conseil</i>	<i>Catherine JAY</i>	<i>Conseillère municipale</i>
		<i>Maryse PAYEN</i>	<i>Conseillère déléguée au CCAS et à la prise en charge des seniors</i>
		<i>René ROGNON</i>	<i>Conseiller délégué aux forêts et bâtiments communaux</i>
		<i>Daniel REMY</i>	<i>Conseiller délégué à la coordination de l'Accueil de Loisirs et de la petite enfance.</i>

Représentants des administrés :

<i>Membres présents</i>				<i>Membres absents / excusés</i>
<i>Mme BORDY</i>	<i>Mr FAIVRE</i>	<i>Mr ROBERT</i>	<i>Mr MARGUET</i>	<i>Mr EUVRARD</i>
<i>Mr BORDY</i>	<i>Mr DEMANGEON</i>	<i>Mme GOUELLE</i>	<i>Mme PERTUIT</i>	<i>Mr GAMET</i>
<i>Mr BURI</i>	<i>Mr RICHARD</i>	<i>Mme GRAFF</i>		<i>Mr FIGARD</i>
<i>Mme BRENEY</i>	<i>Mme PETIT</i>	<i>Mr PAIRON A</i>		<i>Mr FERRAND</i>
<i>Mr CHAUVELOT</i>	<i>Mr MARCHAL</i>	<i>Mr PAIRON C</i>		<i>Mme LAURENT</i>
<i>Mme MARCHAL</i>	<i>Mme MARGUET</i>			<i>Mr DELVILLE</i>
				<i>Mr MOURLOT</i>

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu de la réunion du 2 décembre 2015
- Bilan des travaux effectués
- Questions diverses

Approbation du dernier compte rendu de la réunion du 19 février 2016.

Aucune remarque apportée par les sages concernant ce compte rendu, validation du CR.

Bilan des travaux effectués

Place de la Planchotte : réalisation d'un parking de 6 places et neutralisation d'une petite zone pour permettre une circulation avec plus de sécurité rue du collège. Les bordures de trottoir seront également reprises, ces 6 places devraient libérer une partie de la grande rue, où très souvent des véhicules sont stationnés en double sens. Les travaux seront terminés fin juin.

Comme chaque année, une entreprise effectuera dans les prochaines semaines un rebouchage des trous dans les différentes rues de la commune.

Route de Solborde : cette partie de route est particulièrement étroite. Une réflexion est en cours pour apporter dès que possible un aménagement notamment pour la sécurité des piétons. Avant une reprise complète de la chaussée qui est à prévoir dans les prochaines années, il faudra avoir réalisé les travaux d'assainissement qui n'existent pas à ce jour.

Les ordures ménagères

Mr le Maire commente le dernier article du magazine de la Communauté d'Agglomération de Vesoul portant sur les bacs jaunes. Il est possible maintenant de mettre dans les bacs jaunes, les sachets plastique, toutes les barquettes pots et boites.

Une proposition pour faire un ramassage tous les 15 jours de ces bacs jaunes sera faite. Cela devrait permettre de réduire les coûts sur la taxe des ordures ménagères.

Déchets verts : certaines communes des environs disposent de bacs marron pour l'évacuation des déchets verts. La municipalité n'avait pas souhaité adhérer à ce type de collecte pour ne pas augmenter le coût de la taxe.

Dispositif « PRÉSENCE VERTE »

Pour ce dispositif, la municipalité par l'intermédiaire de son CCAS propose une aide en fonction du niveau des revenus. Ces montants de 5€, 10€, 15€ peuvent être alloués après étude du dossier par le CCAS. D'autres opérateurs pourront faire bénéficier des mêmes avantages.

Déclaration en ligne pour 2017

Pour 2017, la déclaration des revenus devra se faire par internet. Mr le Maire propose d'étudier la possibilité d'offrir une aide aux personnes ne disposant pas de moyens informatiques. Dans les locaux de la mairie par exemple, dans une zone confidentielle.

Fibre optique

La fibre optique devrait arriver sur la commune pour fin 2017 (1 an de retard par rapport à la date initiale).

Détail du prix de l'eau

Mr le Maire explique comment est déterminé le prix de l'eau. Chaque rubrique est expliquée en détail et pour cette année, le prix de l'eau a légèrement diminué. A noter que la facture comprend la consommation d'eau et également la taxe d'assainissement.

Éclairage public

Des essais sont en cours avec les lampes LED dans la rue du collège. Les choix seront effectués en fonction des résultats procurés.

Une réduction de l'intensité à partir d'une certaine heure de la nuit doit également nous permettre de réduire le coût tout en préservant un éclairage minimum durant la nuit. Mode de fonctionnement à étudier.

Transport en bus

Les VBUS et le système « Etamine » sont les 2 moyens de transport utilisables sur la commune. Des explications sur le fonctionnement avec « Etamine » sont données par Mr le Maire. (Zone desservie, point d'arrêt,...)

Une demande pour mieux desservir l'avenue Pasteur est à faire auprès de la CAV.

De nouveaux horaires sur le Vbus seront applicables en Juillet.

Un sage remarque qu'il serait pratique que des « transports à la demande » soient possibles, par exemple, pour faire des achats dans une zone commerciale. Les moyens mis en place actuellement par Vbus et Etamine permettent de répondre en grande partie au besoin des particuliers.

Vitesse

Les radars pédagogiques ont été déplacés. Ils restent actuellement sur les mêmes axes de circulation, mais sont disposés dans l'autre sens.

Après une période d'observation, et une analyse des résultats, ces radars pourront être installés ailleurs dans la commune.

Jardin pédagogique

Pour 2016, le fonctionnement est assuré,

Pour 2017, une incertitude subsiste sur l'obtention des crédits, l'appel lancé auprès de bénévoles reste d'actualité.

Aménagement du centre du village

La municipalité avec le concours de la CAV met en œuvre une étude en faveur de l'habitat sur l'îlot St Hubert et la Place d'Armes. L'objectif est de mieux connaître les spécificités du bâti, et de proposer aux propriétaires qui le souhaitent des dispositifs d'aides financières en fonction des besoins exprimés. Cette étude se situe en amont d'un projet d'aménagement de la Place d'Armes.

Réunion du conseil des sages

Un rythme de 2 réunions par an semble convenir à l'ensemble des participants.

Pour 2017, nous adopterons ce rythme.

D'autres sujets ont été abordés tels que : nuisances animales, garde champêtre, stationnements gênants, décalage dans l'allumage de l'éclairage public dans certains secteurs, inondation et travaux de la Méline, chemin du tacot, actions CCAS (visite des personnes âgées et mise en place de réunions d'information).

Tous ces sujets retiennent notre attention et nous nous efforcerons de trouver les solutions les mieux adaptées pour résoudre les nuisances et améliorer le confort de nos concitoyens.

Mr le Maire remercie tous les participants et lève la séance à 12 h 00.

Prochaine réunion programmée le vendredi 21 Octobre 2016 à 10 h 00.